

## ABONNEMENTS

Canada et États-Unis  
UN AN..... \$2.00  
SIX MOIS..... \$1.00  
Étranger (Union postale.)  
UN AN..... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

## AVIS

TOUTE DEMANDE DE  
CHANGEMENT D'ADRESSE  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE  
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 2327

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

QUÉBEC

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1898



## LETTRE ENCYCLIQUE

— DE —

Notre Très Saint-Père Léon XIII

PAPÉ PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX EVEQUES D'ECOSSE

(Suite et fin)

Les faits eux-mêmes démontrent à quel point Nous disons vrai. Toutes les sectes sorties de la foi catholique et en désaccord entre elles sur la religion s'efforcent, chacune en son particulier, de plier complètement le sens des Saintes Ecritures à leurs idées et à leurs institutions. Tant il est vrai qu'il n'est pas de don de Dieu si sacré dont l'homme ne puisse abuser pour sa perte, puisque, comme nous en avertissons sévèrement le bienheureux Pierre " les hommes ignorants et mobiles corrompent les divines Ecritures elles-mêmes, pour leur propre perdition. " (II. Pétr. III, 16). C'est pourquoi saint Irénée, dont la génération était voisine de celle des apôtres et qui était le fidèle interprète de ces derniers, n'a cessé de graver ce principe dans l'esprit des hommes : à savoir que la connaissance de la vérité ne doit pas être tirée d'une autre source que de celle que nous ouvre l'Eglise elle-même : " Là où est l'Eglise est aussi l'esprit de Dieu ; et là où l'esprit de Dieu est l'Eglise ainsi que toute grâce ; l'Esprit, c'est la vérité... (Adv. hæc lib. IV.). Si les catholiques, malgré tout ce qui les sépare dans l'ordre des choses civiles, sont toutefois unis et reliés les uns aux autres par la merveilleuse unité de la foi, impossible de douter qu'ils doivent principalement cette union à la vertu et à la puissance de ce magistère.

Beaucoup des Ecossais qui ne partagent pas notre foi aiment le nom du Christ du fond du cœur, cherchent à observer ses lois et à imiter ses très saints exemples. Mais comment leur intelligence et leur cœur pourront-ils atteindre ce but auquel ils travaillent, s'ils refusent, dans cet élan vers les choses célestes, de se laisser instruire et soutenir selon la méthode et par les moyens que le Christ lui-même a établis ? Comment le pourront-ils, s'ils n'écoutent pas la parole de l'Eglise, aux préceptes de qui l'Auteur même de

la foi a voulu que les hommes obéissent non moins qu'aux siens : " Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise ? " Comment le pourront-ils, s'ils ne réclament les aliments de la piété et de toutes les vertus à celui que le Pasteur souverain des âmes a choisi pour être son Vicaire à sa place, en lui confiant le soin de tout son troupeau ?

En attendant, Nous sommes résolu de ne pas faillir à Notre rôle, et, avant tout, de faire monter vers Dieu Nos prières suppliantes pour qu'il daigne accorder des surcroits de grâce aux esprits déjà inclinés vers le bien. Puisse la bonté divine, se laissant fléchir par Nous, accorder à l'Eglise, mère des fidèles, la consolation ardemment souhaitée de pouvoir, dans l'avenir le plus prochain possible, ouvrir son sein à tous les Ecossais revenus à la foi de leurs ancêtres, *en esprit et en vérité*. Que ne doivent-ils pas espérer de cette réconciliation avec nous ? La vérité parfaite et absolue resplendirait aussitôt pour eux de toutes parts, et ils retrouveraient des biens immenses, que, depuis leur séparation, ils avaient perdus. Parmi ces biens il en est un, le plus excellent de tous, celui dont il est le plus déplorable d'être privé : Nous voulons parler du saint sacrifice, dans lequel Jésus-Christ, à la fois prêtre et victime, s'offre lui-même tous les jours à son Père, par le ministère de ceux qui sont ses prêtres ici-bas. C'est par la vertu de ce sacrifice que les mérites infinis du Christ nous sont appliqués, mérites produits par son divin sang qu'il a, une seule fois, versé sur la croix pour le salut des hommes. Telle est la foi qui florissait dans sa pureté parmi les Ecossais, à l'époque où saint Colomban coulait les jours de sa vie mortelle, et plus tard encore, alors que de vastes temples s'élevaient sur divers points de l'Ecosse, temples qui attestent encore aujourd'hui à leur postérité l'art excellent et l'excellente piété de vos ancêtres.

L'essence même, la nature de la religion, implique la nécessité du sacrifice. C'est là que réside le suprême élément du culte divin, qui consiste à reconnaître et à révéler Dieu comme le souverain dominateur de toutes choses, sous la puissance de qui Nous sommes Nous-mêmes, avec tout ce que Nous possédons. Et, en effet, il n'y pas d'autre justification, d'autre raison d'être du sacrifice, qui, à cause de cela, est proprement appelé " chose divine ". Supprimez les sacrifices, aucune religion ne peut exister, et l'idée même n'en peut être conçue. La loi de l'Evangile n'est pas inférieure à la loi ancienne ; au contraire, elle l'emporte de beaucoup sur celle-ci, parce qu'elle achève, d'une manière parfaite, ce que cette loi ancienne avait ébauché. Déjà, bien avant que le Christ naquît, les

sacrifices usités dans l'Ancien Testament annonçaient et symbolisaient le sacrifice de la croix. Depuis que le Christ est monté au ciel, ce même sacrifice est continué par le sacrifice eucharistique. C'est pourquoi ceux-là se trompent gravement, qui repoussent ce sacrifice, sous prétexte qu'il diminuerait la vérité et la vertu du sacrifice que le Christ, attaché à la croix, a accompli, " s'étant offert une seule fois pour expier les péchés d'un grand nombre " (Hebr. IX, 28. Cette expiation des fautes humaines a été parfaite et absolue ; et ce n'est pas une autre expiation qui fait l'essence du sacrifice eucharistique ; c'est la même. Comme il fallait, en effet, qu'un rite sacrificatoire accompagnât la religion dans toute la suite des temps, le plan très divin du Rédempteur a été que le sacrifice consommé une seule fois sur la croix devint perpétuel et ininterrompu. La forme de cette perpétuité est celle de la très sainte Eucharistie, qui ne nous présente pas seulement une vaine figure ou un souvenir, mais la réalité elle-même, quoique sous un aspect différent ; et c'est pour cela que l'efficacité de ce sacrifice, soit pour obtenir, soit pour expier, découle tout entière de la mort du Christ : " Du côté où se lève le soleil jusqu'au côté où il se couche, mon nom est grand parmi les nations ; et l'on sacrifie en tout lieu, et une pure oblation est offerte à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations. " (Mal. I, 11.)

Il Nous reste maintenant à entretenir plus spécialement ceux qui professent la foi catholique, et cela, afin que, par leur concours, ils veuillent seconder en quelque chose Notre dessein. La charité chrétienne ordonne de concourir, autant que chacun le peut, au salut d'autrui. Nous demandons donc aux catholiques, avant toute chose, de ne pas cesser d'adresser, dans cette intention, de ferventes prières au Dieu qui seul peut répandre dans les esprits une lumière efficace, et incliner les volontés ducôté où il veut. Ensuite, comme pour fléchir les esprits, les exemples sont d'un grand secours, que les catholiques se montrent dignes de la vérité dont ils sont les possesseurs par un bienfait divin, et que leur vie bien réglée serve à recommander la foi qu'ils professent : " Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres. " (Matth. V, 16.) Qu'ils fassent en sorte, en même temps, par la pratique des vertus civiles, que l'on voie chaque jour de plus en plus qu'il est impossible, sans calomnie, de dénoncer la religion catholique comme ennemie de l'Etat. Qu'ils prouvent, au contraire, que nulle autre religion ne contribue plus sûrement à la dignité et à la prospérité publiques.

Il est encore une chose qu'il convient de conserver avec grand soin et

même de fortifier davantage, en l'environnant de toutes les protections : c'est l'éducation catholique de la jeunesse. Nous n'ignorons pas certes qu'il existe parmi vous des établissements d'instruction pourvus de tout ce qui peut orner l'esprit d'une studieuse jeunesse, et où les bonnes méthodes d'étude ne font pas défaut. Mais il faut que tous vos efforts tendent à obtenir que ces écoles ne le cèdent en rien aux autres ; et il ne faut pas s'exposer à ce que nos jeunes gens, à l'issue de leur éducation, se montrent en ce qui concerne la culture littéraire et les agréments de l'instruction, choses très honorables que la foi chrétienne réclame pour compagnes, tant pour se défendre que pour s'ornier. En un mot, l'amour de la religion et de la patrie invite les catholiques à fortifier et à développer, dans la mesure de leurs ressources, tous les établissements de ce genre qu'ils possèdent, soit pour l'instruction élémentaire, soit pour l'enseignement des sciences les plus relevées.

Il est juste, surtout, de venir en aide à l'instruction et à la formation du clergé, lequel ne peut, de nos jours, tenir dignement et utilement sa place, que s'il a reçu une culture intellectuelle des plus étendues. Nous tenons, pour ce genre de bienfaisance, à recommander plus instamment aux catholiques le collège de Blair. Ils ne doivent pas souffrir que cette fondation très salutaire, entreprise par le zèle ardent et la libéralité d'un pieux citoyen, ait à souffrir de l'interruption ou de l'abandon, mais rivaliser au contraire de générosité pour pousser de plus en plus l'entreprise et la mener bientôt à bonne fin. Soutenir cette œuvre, c'est concourir à ce que, dans presque toute l'Ecosse, les aspirants aux ordres sacrés soient élevés dignement et d'une manière conforme aux besoins du siècle.

Toutes ces recommandations, vénérables Frères, que Nous venons de vous faire, poussé par Notre vive affection pour les Ecossais, considérez-les comme adressées tout spécialement à votre intelligence et à votre zèle. Ce zèle, que vous Nous avez prouvé jusqu'ici d'une façon brillante, continuez à le déployer, afin de réaliser toutes ces choses, qui ne paraissent pas peu utiles à notre dessein. L'œuvre que vous avez en main est bien difficile, comme Nous l'avons avoué souvent, et son accomplissement dépasse les forces humaines ; mais c'est la plus sainte que vous puissiez entreprendre et celle qui s'accorde le mieux avec les plans de la divine bonté. C'est pourquoi les craintes que Nous causent cette difficulté sont peu de chose auprès de l'espoir qui nous anime, espoir que Dieu, si vous travaillez selon nos prescriptions, ne vous ménagera pas ses miséricordieux secours.

Comme gage des célestes bienfaits,

et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous tous, vénérables frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 juillet de l'an 1898, de Notre pontificat le vingt et unième.

LÉON XIII, PAPE.

## LA QUESTION DES ÉCOLES

### Coup d'œil sur le passé

#### Modus vivendi accepté

#### TRIOMPHE DE LA DIRECTION DE LÉON XIII

Nos lecteurs ont dû remarquer l'extrême réserve que nous avons observée au sujet de la question des écoles manitobaines depuis la publication de l'Encyclique *Afari vos*.

Cette réserve nous a valu bien des déboires. On est allé même jusqu'à nous accuser de trahir la cause de la minorité, de nous être vendu aux libéraux ! Tandis que nous ne voulions que suivre, fidèlement et intelligemment, la direction pontificale.

Nous croyons l'avoir suivie ; et si tout était à recommencer, nous ne modifierions pas de la largeur d'un cheveu la ligne de conduite que nous tenons depuis six mois.

Nous voyions deux excès à éviter, si nous voulions entrer réellement dans la pensée du Souverain Pontife et travailler avec Lui, dans notre modeste sphère, à obtenir pour la minorité manitobaine un adoucissement à l'injustice dont elle est la victime depuis huit longues années.

Puisque, dans le moment du moins, il ne pouvait plus être question de réintégrer la minorité manitobaine dans la plénitude de ses droits constitutionnels par une intervention législative du pouvoir fédéral, il fallait chercher à tirer le meilleur parti possible de la situation, procéder par voie diplomatique, et obtenir, grâce à des négociations, un *modus vivendi* acceptable pour la minorité.

Pour cela, il fallait s'abstenir de compromettre ces négociations par des écrits intempestifs, et de rendre la situation encore plus difficile.

Le Saint-Père ayant déclaré qu'il n'avait aucune raison de douter de l'intention louable des hommes publics qui conduisaient ces négociations, il nous a semblé que les journalistes purement catholiques devaient imiter sa grande charité et ne pas accuser les ministres catholiques de perfidie et de trahison avant que leur crime ne fût clairement établi. C'est pourquoi, après la publication de l'Encyclique, nous avons eu soin de ne pas suivre certains journalistes conservateurs qui n'ont cessé de multiplier, depuis la promulgation du document pontifical, les attaques les plus acerbes contre le cabinet fédé-

ral (1). Non seulement nous voulions, avec le Saint-Père, supposer des motifs honnêtes à nos hommes publics actuellement au pouvoir, tant que le contraire n'était pas péremptoirement établi ; mais nous étions sincèrement persuadé que quelques-uns d'entre eux, au moins, comme M. Fitzpatrick et M. Charles Angers, étaient réellement pénétrés de la nécessité d'une formation catholique pour les enfants catholiques, et qu'ils faisaient des efforts réels pour obtenir un arrangement temporaire qui pût être accepté par l'autorité religieuse de Manitoba, en attendant des jours meilleurs.

Nous nous sommes donc abstenus avec soin de nous livrer à des attaques acerbes contre le cabinet fédéral et ses amis, sur le terrain scolaire. Nous nous sommes contentés de leur rappeler, de temps à autre, leur devoir, leurs engagements, ainsi que les droits et les souffrances de la minorité manitobaine.

Mais si nous n'avons pas voulu emboîter le pas derrière la presse conservatrice, depuis six mois, nous avons eu grand soin, aussi, de ne pas imiter l'exemple des journaux libéraux et de certains orateurs du parti libéral qui s'évertuaient sans cesse à crier sur les toits que la question scolaire manitobaine était réglée, à jamais et pour toujours réglée ; tandis qu'en réalité on n'était pas encore arrivé à un *modus vivendi*, à un arrangement temporaire jugé acceptable par l'autorité religieuse compétente.

Les négociations se poursuivaient, avec peu de chances d'aboutir à une entente, apparemment, car le gouvernement manitobain se montrait mal disposé, et, de fait, il n'y avait rien de conclu ; rien qui pût être considéré comme une réparation partielle mais substantielle. C'était donc une véritable trahison de la cause catholique que de proclamer la question réglée, alors qu'il n'y avait pas encore un commencement de réparation. Cette trahison, nous ne l'avons pas à nous reprocher.

Ce n'est que ces jours-ci, le 23 août, croyons-nous, que l'on est enfin arrivé à un arrangement temporaire acceptable et accepté par l'autorité diocésaine de Manitoba.

Jusqu'ici, la pierre d'achoppement, outre le choix des livres, était la question de la déclaration solennelle que l'on exigeait des instituteurs et des institutrices. Pour avoir part aux subsides du gouvernement il fallait affirmer de deux choses l'une : ou que les exercices religieux prescrits par le Bureau consultatif et eux seuls avaient été suivis ; ou bien qu'aucun exercice religieux quelconque n'avait été suivi.

C'était consacrer l'école neutre ou athée.

Il va sans dire que l'autorité religieuse ne pouvait pas permettre aux instituteurs et aux institutrices catho-

(1) Voici, par exemple, ce qu'on pouvait lire, entre autres choses sur le même ton, dans le *Trifluvium* du 23 août, le jour même où les négociations ont enfin abouti à un arrangement temporaire accepté par l'autorité compétente :

« Et sir Wilfrid Laurier et les ministres manitobains ne font mine de se réunir, pour arrêter un arrangement quelconque, que pour jouer à un vulgaire jeu de cache-cache et ajouter ou l'insolence ou le ridicule à leur conduite déjà indigne, etc. »

liques de faire une telle déclaration.

Si la déclaration disait la vérité, alors l'école n'était pas catholique, mais neutre.

Si l'école était vraiment catholique, ou seulement un peu catholique—c'est-à-dire si le maître ou la maîtresse avait parlé tant soit peu, et en passant, à ses élèves, de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise, de la Sainte Vierge, des saints, alors la déclaration qu'on exigeait ne pouvait pas être faite sans blesser la vérité.

Cette déclaration, dans la forme adoptée, était donc un obstacle insurmontable à tout arrangement temporaire, à tout *modus vivendi*.

Heureusement, cet obstacle vient d'être levé, paraît-il.

Une communication de Manitoba, datée du 23 août, nous apprend qu'un point fort important est obtenu, permettant aux catholiques l'usage de leurs propres livres, et accordant la subvention depuis le mois de janvier dernier, à condition de déclarer seulement que l'enseignement religieux proprement dit n'a été donné qu'après 3½ h.

Il est entendu expressément, nous dit encore cette communication, que l'on peut parler religion en d'autres temps, pourvu qu'on n'en fasse pas une classe ou leçon proprement dite avant la dernière demi-heure de l'école.

Sans doute, cela est loin de l'idéal ; ce n'est pas la liberté complète ; puisque les catholiques de Manitoba ont le droit naturel et le droit constitutionnel de conduire leurs écoles, pour tout ce qui concerne l'enseignement religieux, absolument comme ils l'entendent, ainsi que font les protestants dans la province de Québec. Mais c'est une réparation substantielle qui sauvegarde le principe que l'école fréquentée par les enfants catholiques ne doit pas être une école neutre, une école d'où Notre Seigneur Jésus-Christ et sa doctrine sont systématiquement bannis.

Cette école-là l'Eglise ne pourra jamais l'accepter.

Non seulement elle ne pourra jamais l'accepter ; mais elle ne pourra jamais tolérer que la jeunesse catholique la fréquente, si ce n'est dans des endroits où il est radicalement impossible que les parents puissent trouver un autre moyen de faire instruire leurs enfants.

On nous apprend, en même temps, que cet arrangement temporaire a été jugé acceptable et a été, de fait, accepté par l'autorité diocésaine, la seule compétente à se prononcer sur le caractère religieux de l'école.

Nous disons bien sincèrement : *Deo gratias !* Cet arrangement, ce *modus vivendi*, qu'il ne faut pas confondre avec règlement final, cette réparation partielle permettra aux catholiques manitobains d'attendre, sans danger pour leur foi, des jours meilleurs où, comme le souhaite S. S. Léon XIII, « ils arriveront à obtenir pleine satisfaction ». « En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications », ils obéissent au Pape en ne « refusant pas les satisfactions partielles ».

C'est la direction de Léon XIII qui commence à porter ses fruits pour le plus grand bien des âmes. *Deo gratias !*

Qu'on ne se trompe pas, toutefois ; ce n'est qu'un commencement de triom-

phe pour cette direction de notre bien aimé Pontife. La question n'est pas réglée. Seulement, après huit années de cruelle persécution, le gouvernement manitobain vient d'accorder enfin quelque chose qui rende la situation moins intolérable. C'est tout ce que l'on peut dire. C'est un événement heureux, sans doute, et nous nous en réjouissons sincèrement ; mais il ne faut pas oublier que légalement la situation reste la même. Pas un mot de la loi de persécution n'est effacé. En fait, les persécuteurs se relâchent un peu, c'est tout. On tolère, pendant bon plaisir, que les catholiques usent d'une partie de leurs droits naturels et constitutionnels ; on leur donne une partie de l'argent auquel ils ont droit. Il n'est pas question de dédommagement pour les huit années pendant lesquelles ils ont été privés de leur part légitime des subsides scolaires.

S'il convient de se réjouir pour nos frères manitobains, il n'y a pas lieu de s'enthousiasmer en parlant de cet arrangement.

Sans doute, on doit l'accepter, puisque telle est la volonté clairement exprimée du Souverain Pontife dont tout bon catholique doit suivre docilement la direction.

Mais les catholiques, s'ils veulent suivre cette direction jusqu'au bout, ne doivent pas s'endormir. Au contraire, ils doivent continuer à revendiquer leurs droits, avec « prudence », mais aussi avec « zèle », jusqu'à ce que l'on y ait « pourvu pleinement », jusqu'à ce que l'on ait « mis à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés » qui régissent la question scolaire et que Léon XIII a si éloquemment rappelés dans son Encyclique *Afari vos*.

P. S. — Au moment de mettre sous presse une autre communication de Manitoba, en date du 27 août, nous dit que l'arrangement temporaire, qu'on croyait conclu, menace d'avorter par suite des exigences arbitraires du gouvernement manitobain au sujet des livres de classe. N'est-il pas temps et grand temps que sir Wilfrid Laurier s'occupe enfin sérieusement de cette question ? Et ne devrait-il pas aussi, par la même occasion, brider son organe, l'*Echo de Manitoba*, qui, sous prétexte de discuter avec le *Manitoba*, travaille à ruiner la cause des écoles catholiques ? Voir, par exemple, son numéro du 25 août où il y a des perfidies abominables.

## LA PROHIBITION

La *Presse*, de Montréal, qui avait publié une réclame illustrée en faveur des adventistes, ne pouvait pas manquer d'ouvrir ses colonnes aux prohibitionnistes.

Son numéro du 27 août contient, dans la *Tribune libre*, un plaidoyer de deux colonnes en faveur de la prohibition signé par un certain E. L. Bond, « président du comité exécutif du plébiscite pour la Province de Québec ».

Nous extrayons de ce plaidoyer la phrase suivante qui contient le résumé de la loi de prohibition qu'on voudrait faire adopter :

« La loi projetée du Dominion défend la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes, excepté comme remède, pour le service des autels et pour l'industrie.

et cette loi affecte tout le Dominion".

Dans la version anglaise du plaidoyer de M. Bond, que publie le *Star*, on lit : *Scientific purposes*, au lieu de l'industrie que nous trouvons dans la version française.

Pour le présent, du moins, messieurs les prohibitionnistes permettront l'usage de l'alcool comme remède et pour les fins industrielles, et du vin au saint sacrifice de la messe. Mais ils prétendent interdire l'usage de tout spiritueux, de tout vin, de toute bière et de tout cidre, comme breuvage.

Nous l'avons déjà dit, c'est là du fanatisme aveugle, et rien de plus.

L'usage modéré des spiritueux, des vins, des bières, etc, n'est pas un péché. M. Bond lui-même l'admet. Dès lors, en vertu de quel principe de droit naturel l'Etat peut-il me défendre de faire un usage modéré de ces dons de Dieu ? Est-ce parce que mon voisin en fait un abus ? Mais certains hommes abusent, plus ou moins, de tous les dons du Créateur. Qu'on sévisse contre les abus, qu'on travaille à les rendre moins faciles et, partant, moins fréquents; qu'on s'applique à diminuer les occasions d'abuser des liqueurs alcooliques; qu'on persuade même aux hommes de s'abstenir entièrement de l'usage de boissons enivrantes, cela se comprend, cela peut être louable. Mais qu'on supprime l'usage légitime d'une chose sous prétexte que quelques-uns en abusent, cela n'a pas de sens commun.

Il est certain, du reste, moralement certain, que la loi projetée ne ferait qu'augmenter les abus. La contrebande et la distillation clandestine deviendraient des fléaux abominables. Etant données les vastes étendues de notre territoire qui ne sont pas encore habitées, les distilleries illicites surgiraient par centaines et par milliers. Aucune armée d'employés, si forte fût-elle, ne pourrait les détruire toutes.

Puis, voici un autre sujet d'abus. On permettrait l'usage de l'alcool comme remède. Qui ne comprend ce que cela veut dire ? Qui ne voit que cette loi soi-disant de prohibition ne ferait, dans la pratique, que transférer le commerce des spiritueux de la buvette à la pharmacie ? Ce serait la démoralisation de la profession médicale.

Que chacun se donne donc la peine de voter *non* le 29 du courant. Il faut, si c'est possible, guérir les prohibitionnistes de leur criminelle folie.

## PROPOS DU JOUR

La *Patrie*, de samedi dernier, continue à discuter la question de savoir qui succèdera à Léon XIII dont "la mort, dit-elle, n'est qu'une question de mois." La feuille libérale consacre sa première page à cette besogne de mauvais goût. Elle profite de l'occasion pour donner des preuves de la tolérance de Léon XIII, et réédite la ridicule histoire que Sa Sainteté aurait exprimé sa satisfaction en apprenant que le malheureux Renan était mort impénitent parce que cette impénitence finale prouvait que l'apostat était sincère ! La *Patrie* ne comprend-elle pas que c'est une absurdité, pour ne rien dire de plus, de prêter l'expression d'une pareille opinion, nous ne disons pas à un Pape, mais à

un catholique tant soit peu instruit ?

Le *Midland Review*, de Louisville, Kentucky, en date du 25 août, publie un article de rédaction fort remarquable sous le titre : *A Kulturkampf in America*. L'auteur de cet écrit cite d'abord le journal allemand *Wahrheitsfreund*, de Cincinnati, qui exprime l'avis que l'Eglise, en Amérique, est à la veille d'une persécution légale, ou Kulturkampf, beaucoup plus efficace que le mouvement anticatholique inauguré il y a sept ans par l'A.P.A.—l'*American Protective Association*. La feuille allemande apporte deux raisons à l'appui de sa manière de voir : 1° Les sociétés secrètes, surtout la franc-maçonnerie, se multiplient prodigieusement; 2° Les ministres protestants et les journaux profanes soulèvent l'opinion publique contre les catholiques par leurs calomnies.

Le *Midland Review* est d'avis que l'hostilité de la presse est due presque exclusivement aux influences maçonniques. Beaucoup de ministres protestants sont plus justes à l'égard de l'Eglise que la plupart des journaux quotidiens. A part cette nuance quant à la culpabilité des ministres protestants, l'écrivain de Louisville partage la manière de voir du journaliste de Cincinnati, laquelle manière de voir est aussi celle d'un collaborateur de la *Review*, de M. Preuss. Ces trois journaux s'accordent à penser que la franc-maçonnerie suscitera contre l'Eglise en Amérique une violente persécution légale.

On procéderait d'abord par un amendement à la constitution fédérale donnant aux différents Etats le contrôle des églises et des institutions religieuses; puis, on taxerait les églises et les institutions religieuses; ensuite viendrait l'instruction obligatoire dans les écoles publiques; en quatrième lieu on modifierait le serment de naturalisation de manière à obliger ceux qui veulent devenir citoyens des Etats-Unis à renoncer à toute allégeance au Pape comme Souverain; en cinquième lieu on décréterait l'exclusion des catholiques des fonctions publiques, tant locales que fédérales; enfin, on fabriquerait des "complots catholiques" qui appelleraient une législation de plus en plus oppressive. Tel est le programme du Kulturkampf que prévoit le journal allemand de Cincinnati; et le *Midland Review* est d'avis que tout cela est possible.

Ce qui est certain, dit notre confrère de Louisville, c'est que plusieurs choses indiquent que l'on répand actuellement les premières semences d'un conflit de ce genre; et l'hostilité presque unanime de la presse à l'égard de l'Eglise, pendant la récente guerre hispano-américaine, ne lui paraît pas être le résultat d'un accident, mais d'un mot d'ordre. Il en conclut qu'un Kulturkampf américain est probable. Il ne le redoute pas, cependant; car, selon notre confrère, une persécution de ce genre aurait pour effet de réveiller les catholiques des Etats-Unis et produirait un catholicisme vigoureux et mâle comme celui qui existait en Irlande au

temps d'O'Connell et comme celui qui existe en Allemagne aujourd'hui.

Encore un désastre maritime sur les bancs de Terre-Neuve. Le steamer *Norge*, de la ligne danoise dite Thingvalla, a frappé une goëlette française, la *Coquette*, et l'a coupée en deux. Sur les vingt-cinq hommes qui montaient la goëlette, seize ont péri. Naturellement, le steamer marchait à pleine vapeur par un temps de brouillard. Quand donc les gouvernements s'entendront-ils pour mettre fin à ces abus ?

Les sectes se préparent à envahir Cuba et Porto Rico, nous apprennent les journaux catholiques des Etats-Unis. Sous prétexte de civiliser les populations de ces îles, on se propose de les pervertir au moyen de l'école dite publique, de l'école soi-disant neutre, en réalité sectaire.

Les journaux américains publient des récits navrants au sujet de la condition des prisonniers espagnols à Santiago. Les autorités américaines les auraient négligés d'une façon vraiment barbare et criminelle, si la moitié seulement de ce que l'on dit est vrai. Espérons qu'il y a exagération.

Non seulement on accuse les autorités américaines de négligence coupable à l'égard des prisonniers espagnols, mais on affirme qu'elles ont traité et qu'elles traitent encore les troupes américaines avec une dureté absolument inouïe dans les annales militaires. On publie des récits invraisemblables sur ce qui se passe encore, non pas à Cuba et à Porto Rico, mais aux camps sur le territoire américain, à Montauk Point, par exemple, sur le Long Island.

Les soldats de retour de Cuba qui sont campés là, à quelques heures de New York, sur une île qui fournit de la nourriture chaque jour à 3 millions de personnes, se meurent littéralement de faim, disent les dépêches. On dit que la conduite des autorités de Washington est une honte, le public commence à s'indigner et demande une enquête.

Au moment même où l'on parle de la possibilité, ou plutôt de la probabilité d'une guerre entre la Russie et l'Angleterre provoquée par les agissements des deux pays en extrême Orient, le télégraphe nous apporte la nouvelle que le czar vient d'inviter les puissances à instituer un congrès de la paix, à se réunir et à discuter le problème d'un désarmement universel. Cette proposition a causé un certain émoi en Europe.

Le document qui contient cette proposition remarquable est une note diplomatique communiquée par le ministre des affaires étrangères de la Russie aux représentants des autres pays accrédités auprès du gouvernement de Saint-Petersbourg. On y appuie fortement sur les graves inconvénients de la paix armée qui existe en Europe depuis 20 ans, des armements à outrance qui épuisent et oppriment les peuples, de l'incertitude qui pèse sur les nations et les paralyse.

Le tableau que trace le ministre du Czar de la condition du monde actuel est saisissant et nous fait toucher du doigt toutes les misères de la soi-disant civilisation moderne. C'est même un formidable réquisitoire dressé contre cette civilisation égoïste et athée qui a enfanté le fléau du militarisme. Et à ce point de vue, c'est un document important. C'est un aveu solennel de l'impuissance de l'homme que fait entendre un des puissants de la terre.

Cet appel aura-t-il quelque résultat pratique ? Cela n'est guère probable. Il y aura peut-être une réunion de diplomates, des discussions, des échanges de vues; on signera même des protocoles, peut-être; mais tout cela ne mettra pas fin à la guerre, car la guerre, dit Louis Veillot, est un "phénomène divin". "Concluons-nous de là que la guerre est un bien, ou seulement n'est pas un mal? se demande ce grand penseur. Non, dit-il, mais nous concluons qu'elle entre dans les moyens de Dieu qui se sert de la guerre pour punir et corriger". On peut donc dire que les guerres ne cesseront qu'avec le monde, car toujours l'humanité déchue aura besoin d'être punie et corrigée.

Nous voyons par les journaux catholiques des Etats-Unis que le Dr Ernst Lieber, chef du Centre allemand, est actuellement chez nos voisins où il prend part aux réunions des catholiques allemands. Nous voudrions voir cet homme d'Etat catholique visiter le Canada. Il pourrait peut-être faire comprendre à un certain nombre de catholiques canadiens la nécessité d'organiser un Centre au parlement d'Ottawa. Herr Lieber peut-il venir nous faire une visite ? Il y a du bien à accomplir ici.

Le *Star*, de Montréal, publie dans son numéro du 25 août, une correspondance spéciale de New York où sont relatés les incidents qui ont accompagné la cérémonie de la prise de possession des îles Hawaï que les Etats-Unis viennent de s'annexer. Si le peuple américain s'imaginait que cet événement causerait de l'enthousiasme parmi ces populations lointaines, il s'est singulièrement trompé. Quand le drapeau hawaïen a été amené, pour être remplacé par le drapeau américain, les quelques naturels qui assistaient au triste spectacle ont pleuré à chaudes larmes. Presque tous les Hawaïens s'étaient renfermés dans leurs maisons.

Cette annexion des îles Hawaï par les Etats-Unis est une des plus grandes iniquités des temps modernes. C'est l'œuvre de quelques aventuriers sans scrupule qui se sont littéralement emparés de ces îles et les ont livrées au gouvernement de Washington, sans le consentement, contre la volonté de la population indigène. Et les Américains nous entretiendront ensuite de leur amour sans bornes pour le *self-government* ! On parle du *cant* anglais ! C'est de la franchise brutale comparée à l'hypocrisie yankee.

## LES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

(Des Etudes.)

On a mené assez grand bruit depuis quelque temps autour d'une œuvre et d'un livre. Il s'agit de créer à Paris une école normale, sur le modèle de l'école de Sèvres, où viendraient se former des religieuses de toutes les congrégations de France. Le livre a pour titre : *Les Religieuses enseignantes et les Nécessités de l'apostolat*; il est signé du nom d'une religieuse de Notre-Dame (congrégation de la vénérable Louise de Lestonnac, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Filles de Notre-Dame de saint Pierre Fourier); son but est de démontrer la nécessité de la future fondation.

De l'œuvre elle-même nous n'avons rien à dire, sinon qu'elle est patronnée par plusieurs archevêques et évêques, qu'elle se heurtera à de grandes difficultés, et qu'elle n'est pas sans présenter de graves inconvénients. Eu égard aux circonstances, elle peut aussi avoir une sérieuse utilité; ajoutons qu'elle existe déjà en Belgique, en Angleterre et à Paris même, à l'institut normal de la rue Jacob, doublé aujourd'hui du pensionnat normal de la rue Norvins, et enfin souhaitons à la nouvelle école une pleine réussite.

Pour le livre, c'est autre chose. A notre avis, il appelle des réserves, et, disons-le tout de suite et franchement, une protestation.

Tout d'abord, on s'est demandé ça et là si le nom de la signataire n'était pas un masque sous lequel se cachait un ennemi des religieuses enseignantes. Pareil doute était bien permis. Nous avons fait notre petite enquête; nous avons sous les yeux un volumineux dossier d'appréciations de provenances très diverses. Une des notes dominantes est celle-ci: Si l'on s'était proposé de faire beaucoup de tort aux communautés religieuses vouées à l'enseignement, on n'aurait pu mieux s'y prendre.

Mais il fallut en prendre son parti. L'auteur appartenait bien au monastère d'Issoire en Auvergne, et "bien qu'elle ait des rapports avec les universitaires, ajoutait-on, il n'est pas possible de leur attribuer la composition de l'ouvrage". Les intentions étaient de tout point excellentes. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Toutefois, l'apparition de ces universitaires à l'horizon mérite d'être remarquée. On a fait en ces derniers temps une campagne déplorable, qui n'allait à rien moins qu'à décourager les catholiques de la lutte sur le terrain scolaire: nos facultés, nos collèges, nos écoles primaires ont été successivement pris à partie. Mieux valait faire la paix avec l'Université d'Etat, et se remettre entre ses mains. Il y a quelques mois, la *Revue de l'Enseignement chrétien* a dénoncé la manœuvre dans un excellent article; on y montrait, en particulier, qu'elle était conduite par des universitaires et quelques abbés en contact un peu trop immédiat avec l'Université. Voici maintenant que le tour des couvents est venu.

Une autre raison qui autorisait les doutes sur la véritable origine du livre,

c'est qu'il contient une quantité de pages qui sonnent faux.

Quand on nous parle de nos affaires, à nous religieux, de la vocation, des principes de l'ascétisme, de la piété, de la science, de l'esprit et des vertus propres de notre état, des règles de la perfection, il ne nous est pas bien difficile de reconnaître si l'on est de la maison ou du dehors. L'accent du livre nous a paru, en bien des endroits du moins, dénoter une personne du dehors.

L'idée maîtresse peut se résumer en quelques mots. Les maisons d'éducation dirigées par des religieuses se dépeuplent. Pourquoi? Parce que l'instruction que l'on y donne est trop faible, inférieure à celle des écoles de l'Etat, enfin point en rapport avec le progrès des lumières et les exigences du temps. La faute en est aux religieuses elles-mêmes, qui n'ont pas voulu sortir de leur routine et de leur quiétude. Conclusion: Fondons une école normale à Paris, au foyer des lumières, où nous les élèverons à la hauteur voulue.

Voilà le canevas, développé en trois cent vingt-cinq pages de texte et deux préfaces, l'une de M. l'abbé Frémont, l'autre de M. l'abbé Naudet. L'amplification est copieuse, mais elle ajoute peu à la force du bref énoncé qu'on vient de lire. Nous y répondrons, nous aussi, par un sommaire; le développement ne saurait trouver ici sa place.

On affirme que les écoles tenues par des religieuses se dépeuplent. M. l'abbé Frémont entrevoit même le moment où les congrégations religieuses ressembleront au temple de Neptune, à Pestum, imposante ruine, mais vide à l'intérieur. L'image est originale et non sans valeur comme effet oratoire; mais nous affirmons, nous, sur la foi des statistiques officielles, que les écoles tenues par les religieuses sont, en règle générale, très fréquentées, et ne ressemblent nullement au temple vide de Pestum. Les couvents qui donnent une instruction plus élevée que celle de l'école primaire, sont plus nombreux aujourd'hui qu'en 1880; on en compte certainement plusieurs centaines; et, si quelques-uns ont moins d'élèves qu'autrefois, ils en ont entre eux tous bien davantage.

L'instruction y est inférieure à celle des maisons de l'Etat. On en dit autant de nos collèges libres, par rapport aux lycées universitaires; celui qui écrit ces lignes croit avoir montré ce que vaut cette affirmation (1). Nous sommes tellement pénétrés d'admiration pour l'Etat que tout ce qu'il daigne entreprendre est *a priori* estimé de qualité supérieure. Mais il est permis de demander les preuves de notre infériorité. Où sont-elles? Les programmes? Ici et là ce sont les mêmes, puisqu'il nous faut subir ceux de l'Etat.

Les couvents n'échappent pas à cette nécessité, et c'est un malheur; car, avec ces programmes encyclopédiques, il est presque impossible de donner aux jeunes filles la formation morale et même une véritable éducation intellectuelle. Les résultats? c'est-à-dire les examens publics, les certificats, les brevets et les diplômes? Si l'on a un reproche à faire aux religieuses, c'est de lancer trop de candidates à la pour-

(1) Voir *L'Etat et ses rivaux*. Poussielgue, 1897.

suite de ces différentes feuilles de laurier ou... de papier. En tout cas, nous n'avons jamais oui dire qu'elles y réussissent moins bien que leurs concurrentes laïques.

Enfin les maîtresses et leurs grades? Ah! voilà l'argument suprême, celui dont on nous écrase, nous aussi, à la tribune et ailleurs. De vrai, les religieuses sont moins gradées que les maîtresses laïques. Mais après? Eh bien! elles sont moins savantes. Ce n'est pas absolument sûr. Le savoir peut exister sans l'estampille de l'Etat.

Mais quand ce serait vrai, avez-vous le droit d'en conclure que leur classe est moins bien faite et leur enseignement moins bon? Et nous voilà arrivés au nœud de la question: La qualité de l'enseignement doit-elle se mesurer à la science du professeur? Le meilleur professeur est-il le professeur le plus savant?

Voilà ce que n'accordera jamais une personne qui a quelque expérience des maisons d'éducation.

Car enfin, ne l'oublions donc pas, il ne s'agit pas des cours de la Sorbonne, il s'agit d'enseigner à des jeunes filles de douze à dix-sept ans ce qu'elles ont besoin de savoir et ce qu'elles sont capables d'apprendre. Et, en vérité, nous ne comprenons pas que l'on fasse à ce propos résonner le grand nom de la science.

Nos adversaires en ont toujours plein la bouche; M. Bourgeois ne disait-il pas, en parlant de l'école primaire, cet *asile de la science*? La science a pour ces gens-là un sens particulier: c'est, selon une expression très juste, le pôle antarctique de la foi. Mais, chez nous, qu'est-ce que ce mot peut bien signifier, appliqué à l'enseignement des courants et même de nos collègues?

Nous croyons volontiers que nos religieuses enseignantes, même celles qui font les hautes classes et dont les élèves comptent jusqu'à dix-sept printemps, sont moins ferrées sur les mathématiques, la physiologie ou l'histoire des civilisations de l'Inde, que certaines agrégées de l'Ecole normale Supérieure de Sèvres.

Nous nous refusons, jusqu'à plus ample informé, à les croire pour cela au-dessous de leur tâche. Un peu moins de science, mais un peu plus de douceur, de patience, de maîtrise de soi, de dévouement et d'esprit de sacrifice, c'est peut-être de quoi faire une meilleure maîtresse de classe et assurer, tout compte fait, un enseignement plus pratique et plus fructueux.

Et c'est pourquoi le temps consacré par les religieuses enseignantes à acquiescer les vertus de leur état n'est point aussi perdu pour la formation professionnelle qu'on se plaît à le dire dans ce livre.

Ce que nous nous refusons encore à admettre sur la foi de l'auteur, c'est que les jeunes filles élevées dans les couvents soient, au point de vue de la culture intellectuelle, tellement au-dessous de leurs maris que l'on ne puisse s'entendre, ne parlant pas la même langue. C'était, nous l'avons vu, le grand argument des Camille Sée, des Paul Bert et des Ferrouillat: on sait ce que cela voulait dire. La bonne dame qui le reprend à son compte n'a pas les mêmes arrière-pensées; elle croit sincèrement à l'effrayante infériorité

de ces pauvres femmes qui les rend incapables de se mêler à la conversation de ces messieurs. C'est flatteur pour nous qui faisons l'éducation d'un bon nombre d'entre eux. Mais que les religieuses se rassurent, et leurs élèves aussi.

Ils ne sont pas si *intellectuels* que cela; ils lisent plus de romans, hélas! que de philosophie et d'histoire, et ceux qui se sont desséchés le cerveau sur les  $x$  seront les derniers à se plaindre que leurs femmes ne sachent pas assez d'algèbre.

Oui, qu'on nous fasse des jeunes filles instruites. Nous le voulons tous. Mais encore qu'est-ce que cela veut dire? Le mot est si élastique, si plein d'équivoques! Parce que l'on a allongé les programmes de l'enseignement des filles, est-on sûr qu'elles seront mieux instruites que leurs mères? Analysez donc ce mot *instruire*: munir, fournir une maison, un vaisseau, et par analogie l'intelligence, la volonté, l'âme, des choses nécessaires ou utiles? En tout cas, nous ne pensions pas que les femmes de France fussent si dénuées d'instruction, ni si en retard sur les hommes.

Est-ce qu'elles ne seraient pas bien souvent en avance? Que les entrepreneurs de déchristianisation qui veulent arracher à l'Eglise l'éducation de la femme française le crient sur tous les tons, cela se comprend du reste. Est-ce une raison pour les croire et le répéter après eux?

Quant à nos religieuses enseignantes, si l'on en juge qu'il est à propos qu'elles se poussent aux grades universitaires, soit parce que cela donne du panache et que, en France, nous allons au panache, soit parce que l'Etat pourrait bien un de ces jours les exiger, sous peine de fermer leurs établissements: nous n'y contredirons point; mais c'est là une tout autre question.

Qu'elles prennent des grades comme nous le faisons nous-mêmes, nous prêtres et religieux, pour garder nos collèges, leur enseignement en sera-t-il meilleur? Peut-être oui, peut-être non. Quoi qu'il en soit, pour les engager à prendre cette précaution, il n'était pas nécessaire de jeter dans le public un livre comme celui-là; il n'était pas nécessaire de leur dire qu'elles ne sont pas à la hauteur de leur tâche, qu'elles se sont endormies dans une routine béate, qu'elles ont manqué à leur devoir, qu'elles ont trahi leur mission, que les persécutions qui les atteignent, la spoliation fiscale en particulier, sont le châtement infligé par la Providence à leur égoïsme.

Ce dernier trait est, paraît-il, "d'un professionnel de l'enseignement supérieur"; l'auteur le fait sien en citant comme une autorité la lettre de cet éminent personnage. On croit rêver en lisant pareilles choses en pareil lieu. Pourquoi ne pas ajouter, pendant qu'on y est, que si les institutrices et institutrices congréganistes de toute robe sont exclus de l'enseignement public, c'est faute de capacité de leur part; si les sœurs sont chassées des hôpitaux, c'est qu'elles manquent de dévouement; si les curés sont évincés des bureaux de bienfaisance, c'est que leur probité n'est pas à désirer? Eh! mon Dieu, il n'y a pas bien longtemps qu'un professeur ecclésiastique, dont on invoque plu-

sieurs fois le patronage, écrivait que, si le clergé n'a pas un seul représentant au conseil supérieur de l'instruction publique, c'est qu'il n'est pas assez savant.

Vraiment, nos ennemis auraient tort de se gêner.

O pauvres chères religieuses de France, qui dépensez ce que vous avez de forces et ce qu'on vous laisse de ressources dans le sublime service de l'éducation, c'est à vous que ce pays doit pour la plus grande part ce qui lui reste de son vieux trésor de foi chrétienne, de moralité, de sentiments élevés et délicats, d'idéal enfin; car ce sont les femmes qui gardent ces saintes choses, et, les femmes françaises, c'est vous qui les avez faites ce qu'elles sont. Soyez bénies; mais attendez-vous à recevoir de temps à autre de mauvais compliments, sans parler du reste. Tout cela fait partie des honnaires des bons serviteurs de Dieu. *Ibant gaudentes quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* On vous reproche de n'être pas très savantes, mais vous l'êtes assez pour comprendre ce latin.

JOSEPH BURNICHON, S. J.

P. S. — Cette étude était imprimée quand nous est parvenu le numéro de juillet de la *Revue* de M. Camille Sée (1). Nous ne pensions pas que la joie de nos adversaires viendrait si tôt justifier l'impression de tristesse que nous avait laissée le livre de *Mme Marie du Sacré-Cœur*. Le rédacteur de la *Revue* voit dans cet ouvrage "le plus terrible réquisitoire contre l'enseignement des couvents. Un écrivain profane n'aurait certainement pas osé tracer un tableau de l'abaissement intellectuel des maisons congréganistes comme celui que présente cet auteur, dont la compétence et la bonne foi ne sont pas discutables. *Mme Marie du Sacré-Cœur* ne se lasse pas de dénoncer, avec la dernière rudesse, l'ignorance insupportable et la merveilleuse pauvreté d'esprit des congrégations enseignantes". Le reste à l'avenant.

Voilà un début qui promet. Lorsqu'il plaira à la majorité gouvernementale de prendre des mesures pour donner le coup de grâce aux congrégations enseignantes, le réquisitoire est tout prêt; on peut être certain que le livre de *Mme Marie du Sacré-Cœur* aura les honneurs de la tribune. Un honorable magistrat, M. d'Herlebot, y a répondu suivant les règles juridiques: Une religieuse, cloîtrée dans un monastère de campagne, et qui jusqu'ici a gardé la clôture, est mal placée pour savoir ce qui se passe dans l'immense majorité des communautés de France. Il lui est permis d'ignorer qu'on y étudie très sérieusement, et que l'enseignement qu'on y donne n'a rien à envier à celui de l'Etat. Pour ces motifs, le réquisitoire n'est plus recevable. (Cf. *Bulletin de la Société générale d'éducation*, 15 juillet).

Dieu veuille que le futur institut fasse beaucoup de bien. En attendant, il est à craindre que le livre destiné à en préparer la fondation ne fasse beaucoup de mal.

(1) La *Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles*, fondée et dirigée par M. Camille Sée.

J. B., S. J.

Il y a une conclusion pratique à tirer de

cette étude. Elle nous est offerte par la *Semaine Religieuse* de Cambrai.

On lit, en effet, dans cette excellente *Semaine*:

Une religieuse, qui signe *Madame Marie du Sacré-Cœur*, a publié, il y a quelque temps déjà, un livre dont M. l'abbé Naudet a fait la préface, et qui a été présenté au public par l'*Univers-Monde*, avec force louanges et recommandations instantes pour l'œuvre que cette dame voudrait fonder.

Ce serait une école normale supérieure pour les religieuses enseignantes des diverses congrégations. Plusieurs évêques ont répondu aux communications de *Mme Marie du Sacré-Cœur* par des lettres où l'on trouve plus de politesses que d'approbations. D'autres se sont élevées contre ce projet: Mgr Turinaz, évêque de Nancy, par des articles publiés dans le *Correspondant*; Mgr Isoard, par une adhésion publique au "jugement sévère et si solidement motivé" de Mgr Turinaz.

"Le principe qui a inspiré cette œuvre, dit Mgr l'évêque d'Annecy, est radicalement faux; ses conséquences, s'il venait à être appliqué, seraient fatales."

Mgr l'évêque de Marseille, présidant la distribution des prix au pensionnat des religieuses du Sacré-Cœur, a montré indirectement quelles seraient ces conséquences fatales et d'où elles découleraient: le but et le sommet de l'œuvre de l'éducation est la formation chrétienne; ce qui ne serait plus atteint si les sciences humaines en devenaient le principal objet.

*Mme Marie du Sacré-Cœur* annonce son prochain passage dans les diocèses qu'elle n'a point encore parcourus, pour recueillir des fonds pour son œuvre; si elle se présente dans notre diocèse, nos lecteurs sauront l'accueil qu'ils doivent faire à ses propositions.

### GILETS DE SAUVETAGE

La catastrophe de la *Bourgogne* a ramené sur le tapis la question des ceintures de sauvetage.

Beaucoup de personnes ont péri dans ce naufrage, paraît-il, parce que leurs ceintures avaient été attachées trop bas, ce qui les faisait surnager, mais la tête plongée dans l'eau.

La ceinture de liège doit, surtout si la personne à sauver ne sait pas nager et si la mer est grosse, être attachée aussi haut que possible, et ficelée par-dessus l'épaule, pour qu'elle ne puisse pas glisser plus bas.

Un chroniqueur, expérimenté dans la question, signale un autre inconvénient des ceintures de liège, lorsqu'elles doivent servir pendant un laps de temps assez long.

Le liège, finit par s'imprégner d'eau, ce qui augmente sa densité, de sorte qu'à un moment donné, il ne soutient plus.

Le remède à cet inconvénient consisterait à confectionner des gilets natatoires contenant, entre deux étoffes, une quantité suffisante de liège en grains, préalablement exposé au noir de fumée.

Le noir de fumée aurait la propriété d'obstruer les pores du liège et de rendre ce dernier impénétrable à l'eau.

De plus, le gilet, une fois endossé et boutonné comme un gilet ordinaire, ne peut plus glisser vers le bas du corps, et une personne ainsi équipée est sûre de surnager indéfiniment, la tête en haut.

En cas de naufrage, bien souvent, cela diminuerait le nombre des victimes.

### L'éducation par l'hypnose

Voilà l'hypnose qui devient un moyen de guérir, non seulement les maladies physiques, mais aussi les maladies morales. Du moins, c'est ce que prétend M. Edmond Lepelletier, dans la *Revue philanthropique*:

"Quand l'expérience sera connue de tous, dit-il, l'école communale, sans cesser d'être un laboratoire de savoir primaire, deviendra une clinique, où, par la suggestion hypnotique, l'instituteur, médecin mental et moral, réalisera, pour l'amélioration et le perfectionnement moral de la race, des miracles que les législations et les religions ont été jusqu'ici impuissantes à accomplir."

Les enfants, d'après ce système, placés dans le sommeil hypnotique, sont suggestionnés, poussés au bien, excités aux bonnes manières et à la pratique des vertus. Le Dr Bérillon, de Paris, opère, dans ce sens, sur de tous jeunes enfants.

Voilà le dernier rêve de la science moderne. Au fond de cette expérience il y a une pensée antireligieuse; on veut remplacer les religions — lisez la religion catholique — par l'hypnose.

Le *Courrier de Bruxelles* fait, à ce propos, les excellentes observations que voici:

L'éducation suppose nécessairement la collaboration de l'enfant, elle ne va pas sans sa libre participation. C'est un travail à deux. Comme le disait Mgr Dupanloup: "Quoi qu'on fasse, on n'élèvera jamais un enfant sans lui et malgré lui. Il faut lui faire vouloir son éducation, il faut la lui faire faire à lui-même". La suggestion hypnotique, en la supposant efficace, supprime ce concours actif et personnel de l'enfant, le transforme en vulgaire automate et est incapable de donner des résultats sérieux et surtout durables.

Et il y a toujours cette objection sérieuse aux pratiques hypnotiques, c'est qu'elles annihilent la volonté et que le sujet hypnotisé n'est plus qu'un instrument assujéti à la volonté de l'opérateur. On avait toujours assigné comme but à l'éducation de fortifier la volonté, de former le caractère. Et on commence par l'annihiler; on veut redresser, fortifier la liberté de l'enfant, et on commence par en supprimer l'exercice, par la débilité pour l'avenir!

Avec l'hypnose, si le caractère est mauvais, on supprime le caractère lui-même; si la volonté n'est pas droite en tous points, on la brise, et on substitue à l'exercice des facultés intellectuelles de l'enfant, à un exercice qui doit à peu près l'amener à la pleine possession de l'usage de sa volonté raisonnable, un état passif où l'enfant ne jouit plus de son libre arbitre et n'est plus qu'une machine. En réalité, l'éducation par l'hypnose est absolument superficielle; elle diminue la valeur morale d'un enfant et l'expose à des dangers graves. L'enfant hypnotisé souvent devient facilement hypnotisable, très impressionnable pour les suggestions du mal, et, en réalité, à la merci du premier opérateur venu. La sujétion est absolue, il est un jouet entre ses mains.

Enfin au lieu d'arriver à améliorer moralement les enfants soumis à ces tristes expériences, on n'arrive qu'à développer outre mesure leur sensibilité, on risque de provoquer l'écllosion de redoutables névroses: telle cette petite fille qu'on hypnotisait pour la guérir d'une fâcheuse habitude et qu'on a détachée de la danse de saint Guy, affection beaucoup plus grave que la première.

Peu de pères de famille consentiront

à livrer ainsi leurs enfants même à des médecins à qui ils ont confiance. C'est trop cher que de payer la correction fort problématique d'un défaut par la perte du libre arbitre, et par toutes les suites fâcheuses, mauvaises à tous points de vue, que la suggestion hypnotique peut entraîner.

Les malheureux enfants qui ont passé par une clinique hypnotique accomplissent machinalement des actes qui leur ont été suggérés; ils s'abstiennent, je veux bien le croire, d'actes qui leur ont été défendus. Mais ils voyagent dans un sommeil perpétuel dans lequel a sombré leur libre volonté, ils n'agissent plus eux-mêmes, c'est une autre puissance qui les fait agir et qui se joue de leur faiblesse et de leur éternel esclavage.

### Le conflit Anglo-Russe

Le conflit anglo-russe en Chine émeut assez vivement l'opinion publique. Voici ce qu'en pense un journal français. Son opinion nous paraît bien fondée:

Le conflit anglo-russe, qu'on donnait comme inarrangeable, il y a quelques jours, ne semble décidément pas devoir tourner aussi au tragique que pouvait le faire craindre le ton extrêmement comminatoire de la presse jingoïste.

La Russie ne s'est pas laissée intimider par des rodomontades dont elle a déjà éprouvé le peu d'effet. Elle a simplement maintenu ses exigences à Pékin et il y a, d'ores et déjà, tout lieu de penser que le Tsung-Li-Yamen y cédera, sans que le Cabinet de Londres se croie pour cela obligé de déclarer la guerre au czar.

C'était le sentiment de la grande majorité de la presse allemande que l'Angleterre n'irait pas jusqu'au bout de la politique belliqueuse un peu légèrement affirmée, ces jours derniers, à la tribune du Parlement; c'était aussi le nôtre.

Pour que l'Angleterre se jetât dans une aventure aussi périlleuse que pouvait l'être une guerre avec la Russie, il lui eût fallu un allié. Où pouvait-elle le trouver? Il n'en était pour elle que deux possibles: l'Amérique ou l'Allemagne. L'Amérique ne se soucie peut-être pas autant du rapprochement dont on a tant parlé ces dernières semaines que ne s'en soucie l'Angleterre.

Et quand, au surplus, l'Angleterre pourrait compter sur l'alliance américaine, qu'en ferait-elle? On concevrait que la flotte des Etats-Unis pesât de quelque poids sur les événements, si la guerre devait être exclusivement maritime; mais on se fait de bien étranges illusions à Londres, si l'on s'imagine que c'est le cas. Ainsi que l'a fait remarquer très opportunément aux Communes, sir William Harcourt: "Si l'Angleterre ouvre un conflit avec la Russie, ce conflit ne sera pas limité à la mer, il s'étendra aussi sur terre". A bon entendeur, salut. Sont-ce les armées américaines qui protégeront la Mandchourie—ou l'Inde?

Reste l'Allemagne. Mais il est trop évident que l'Allemagne ne bougera pas. Ne pas se brouiller avec la Russie, c'est et ce sera le fonds et le tréfonds de sa politique, tant qu'il y aura une France. Donc l'Angleterre n'a pas d'alliés, et, pour elle, pas d'alliés, pas de guerre.

## Paroles bienveillantes

Un prêtre déjà âgé, ancien professeur de Philosophie, de Théologie et de Droit canon, veut bien nous adresser les lignes suivantes :

Mon cher monsieur et ami,

Le moins que je doive faire à l'occasion de la nouvelle année que vous commencez comme journaliste catholique, c'est de vous offrir de nouveaux bien sincères félicitations pour le passé avec mes meilleurs souhaits pour l'avenir.

Non, certes, vous n'exagérez point.

Que ne nous est-il donné de posséder plusieurs feuilles, comme la *Vérité*, conduites avec la même habileté, le même talent, la même indépendance des partis et le même dévouement à toutes les bonnes causes ; conduites, en un mot, dans un esprit vraiment catholique, selon le désir si formellement et si souvent exprimé par le Saint-Père !

Toujours bien sincèrement et affectueusement à vous en N.-S.

X.

Le *Northwest Review*, organe des catholiques de langue anglaise de Manitoba, veut bien, dans son numéro du 23 août, parler de notre article du 13 août, dans lequel nous avons repoussé l'accusation, portée contre nous par le *Pionnier*, de "verser assez facilement dans les extrêmes". Le journal manitobain déclare que nous avons défendu, avec "des preuves sans réplique — unanswerable proofs" — la ligne de conduite que nous avons suivie depuis dix-sept ans, et établi que nous nous sommes toujours tenu dans le juste milieu. "Les esprits non prévenus, dit-il, approuveront ce magnifique article". Notre confrère veut bien nous adresser ensuite des éloges que nous ne méritons pas et que nous ne pouvons pas reproduire ici. Notons, seulement, que l'écrivain du *Northwest Review* constate que le directeur de la *Vérité* est indépendant là où un catholique peut l'être, et obéissant là où un catholique doit l'être. Cela nous suffit ; et ce témoignage nous est précieux, car celui qui nous le rend, nous le savons, est compétent. Mille remerciements à notre confrère !

## La conférence internationale

La conférence entre les délégués américains, canadiens et anglais, en vue de régler les questions en litige entre le Canada et les Etats-Unis, poursuit ses travaux, tranquillement. On dîne bien, pour commencer. Cela met de bonne humeur, paraît-il. De nos jours, rien ne peut se faire autrement qu'à coups de fourchette. La fourchette est devenue plus puissante que la plume et l'épée.

Il y a aussi des ajournements. Un ajournement prolongé est sur le tapis.

On parle même de la possibilité de voir la conférence se réunir ailleurs, soit à Washington, soit à Ottawa. Si ce malheur arrive, le *Soleil* s'obscurcira de chagrin, car la conférence l'enthousiasme singulièrement. Il croit qu'elle va couvrir le nom de sir Wilfrid Laurier d'un "immense prestige." Il ne veut pas admettre l'existence de la moindre hostilité chez le peuple américain à notre égard. Son correspondant spécial à New York, voyez-vous, lui a télégraphié, en date du 26 août, que "le sentiment aujourd'hui aux Etats-Unis est unanime en faveur d'une entente cordiale avec le Canada." Et M. Pacaud publie cela triomphalement, et croit dur comme fer que son correspondant new-

Yorkais connaît le sentiment du peuple américain, du Maine à la Californie, du Dakota à la Floride. Cette confiance est belle et touchante.

M. Pacaud a non seulement son correspondant pour le rassurer, il a aussi le *New York Journal*, notre "Leading sensationnel" notre "Foremost yellow paper", selon les propres expressions du correspondant !

C'est la première fois que nous voyons citer un *yellow sensationnel paper* comme une autorité ! Mais le *Soleil* a ses idées à lui.

On nous cite donc, pour prouver que le peuple américain est bien disposé à notre égard, cette phrase du *yellow Journal* :

"Le but le plus important que puissent poursuivre les hommes d'Etat américains est d'obtenir une unité réelle de toute l'Amérique du Nord. Comparé à cela, la possession des Philippines et le commerce avec la Chine sont de petites affaires. Il ne s'agit pas de se préoccuper de ce que cette entente vienne pour une union politique ou autrement. Le principal est d'avoir la certitude que nous avons des amis loyaux au nord et avec lesquels nous pouvons sûrement coopérer pour le développement des ressources du continent, et desquels nous ne pouvons pas craindre un coup de poignard dans le dos quand nous serons occupés à regarder ailleurs. La commission ne fera jamais trop pour en venir à ce résultat."

Nous ne garantissons pas la traduction : elle est du *Soleil* et nous paraît boiteuse. Peu importe, on comprend suffisamment ce que cela veut dire. Le *Journal* demande l'unité réelle de toute l'Amérique du Nord ; que ce soit une unité politique ou autre, cela ne lui fait rien. L'important, c'est que l'Oncle Sam ne soit pas dérangé par ses voisins du Nord "quand il sera occupé à regarder ailleurs" ; euphémisme qui signifie : quand il sera occupé à annexer les territoires qu'il convoite, le Mexique, par exemple.

Cet entre-filet du *Journal* respire le plus pur égoïsme qu'il soit possible d'imaginer. C'est pour eux, et pour eux seuls que les Américains veulent une entente avec le Canada. D'une politique de concessions mutuelles, de *give and take*, de *do ut des*, il n'est pas même question. Nos voisins s'il faut en croire le *Journal*, de New York, ne demandent qu'une chose à la Conférence : combiner tout de façon à ce qu'eux ne soient pas dérangés dans leurs projets.

Et le *Soleil* cite cela comme une preuve des bonnes dispositions de l'Oncle Sam à notre égard !

S'il y avait un prix pour la naïveté, notre confrère l'emporterait, à coup sûr.

## PETITES NOTES

On annonce que M. l'abbé Gauthier, curé de Brockville et vicaire général du diocèse de Kingston, est nommé archevêque de Kingston en remplacement de feu Mgr Cleary. Le nouvel archevêque est né à Alexandria, Ontario, le 3 novembre 1845. Il est d'origine canadienne-française et écossaise, et parle l'anglais, le français et le gaélique. Il était le choix unanime du clergé du diocèse, dit-on, choix que le Saint-Père a daigné ratifier.

"Le rapport des finances de la province de Québec, dit le *Chronicle*, de lundi, publié par le premier ministre et le trésorier, démontre que les recettes totales pour l'année ont été de \$4,911,099.09, et les dépenses totales de \$5,560,246.43, laissant un déficit de \$549,147.34."

C'est le cas de chanter :

Ça ne valait pas la peine, assurément,  
De changer de gouvernement.

Le *Temps*, d'Ottawa, 29 août, commence ainsi un article intitulé : *Une journée du Pape* : "De toutes les églises chrétiennes, celles de Rome est la plus puissante" On dirait que cet écrit

a été emprunté, sans révision, à quelque journal protestant ; car tout écrivain catholique doit savoir qu'il n'y a qu'une Eglise chrétienne, avec un grand nombre de sectes plus ou moins chrétiennes. Habitons-nous à nous exprimer correctement, surtout lorsque nous parlons de l'Eglise.

Le *Morning Telegram*, de Winnipeg, organe conservateur qui a remplacé le défunt *Nor'-Wester*, publie un article très perfide et très fanatique, dans son numéro du 26 août, contre le *modus vivendi* scolaire dont nous parlons ailleurs. Nous appelons l'attention de nos confrères conservateurs de la province de Québec sur cet écrit.

## ENTRE NOUS

Au début de la dernière saison théâtrale, après avoir exprimé à Mgr Bruchési "sa plus filiale soumission et son plus profond respect", et après avoir reproduit une adresse enluminée que le clergé du diocèse de Montréal avait présentée à Sa Grandeur, le *Monde Illustré* disait :

MM. Sparrow et Jacob, directeurs de l'Académie de Musique, en même temps qu'ils le sont du *Queen's* et du *Théâtre Royal*, méritent les encouragements et la faveur du public : nous pensons que cela ne leur sera pas ménagé. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 282).

Au *Théâtre Français* l'attraction irrésistible des numéros du vaudeville ne sera pas moindre cette année que les saisons précédentes. M. Phillips promet de faire mieux, et quand M. Phillips promet... — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 314).

Le seul fait d'annoncer que le *Queen's* ouvre ses portes cette semaine est suffisant pour attirer un nombreux auditoire à ce populaire théâtre... La nouvelle saison sera des plus attrayantes et surpassera celle des années précédentes. Comme pièce d'ouverture, nous aurons le plaisir d'assister à l'extravaganza *Henrick Hudson* qui a obtenu tant de succès dans les villes américaines et spécialement à Chicago et à New-York. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 282).

Dans *Fabio Romani*, au *Théâtre Royal*, vous pensez voir une danseuse de ballet et, au lieu de cela, vous apercevez une merveille, un miracle. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 298).

Cette déclaration de sympathie pour le monde des cabotins fut le signal d'une réclame habituelle, depuis le mois d'août 1897 jusqu'au mois de mai 1898, en faveur du Théâtre Royal et du Théâtre Français, de Montréal.

Et si vous voulez savoir quelle hauteur la critique dramatique peut atteindre dans le journal que préconise Firmin Picard, lisez ces quelques lignes :

M. Phillips vient d'arriver de New-York où il a engagé le ballet Kiralfy. Cette représentation se fait par un grand nombre de jeunes filles entraînées par le célèbre danseur Kiralfy. Elles apparaissent, ici, aux entr'actes du *Théâtre Français*, cette semaine. L'on dit qu'elles sont dirigées par l'une des meilleures danseuses du continent. Nul doute que cela signifie des dépenses extraordinaires pour M. Phillips, mais il sait très bien que, en ce temps-ci, il faut que les représentations soient de la plus haute qualité. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 538).

Le 5 juin 1897, le "journal catholique" qui, suivant l'expression de Firmin Picard, "établit sa ligne de con-

duite simplement sur les enseignements de l'Eglise", signalait en termes bienveillants l'arrivée, au Théâtre Royal, de la *Black Crook Company* et donnait à la jeunesse ces précieuses informations :

La troupe burlesque *Black Crook* tient l'affiche cette semaine au Théâtre Royal. Le spectacle d'ouverture est appelé *Palais dans la Lune*. C'est la mise en scène des légendes populaires basées sur l'hypothèse de l'habitation de la lune. — On y verra nouveauté sur nouveauté se succédant avec une surprenante rapidité. Le programme ne peut manquer de plaire dans son entier. On verra incidemment, dans le cours de la soirée, la danse Mabilite et le fameux dîner Seeley tel qu'il est représenté à l'Olympia Théâtre de New York. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 90). [1]

\* \* \*

Des quelques citations qui précèdent on peut conclure que le ballet Kiralfy, la danse Mabilite et le fameux dîner Seeley sont des spectacles qu'autorise "la religion douce" dont les principes sont inculqués au *Monde Illustré*.

Mais il y a plus.

Par l'intermédiaire d'un courtier qui clame bien des choses — Rodolphe Brunet, — la vie ultra-joyeuse de Paris jette quelquefois de ses échos dans le *Monde Illustré* de Montréal.

Le Casino de Paris, la plus magnifique salle de café-concert, attire d'innombrables étrangers avec Ivette Violette — une canadienne, dit-on ! — et tous ses nombreux autres attraits.

Les affolantes fêtes du Moulin-Rouge sont toujours énormément courues.

Au joyeux Bullier étudiants et étudiantes ne cessent de clamer leur éternelle joie. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 422).

Et, au même numéro du journal dans lequel Rodolphe Brunet donne, en un langage qui n'a rien de réprobateur, des informations sur certains établissements où l'on fait parade de dévergondage et où s'effectue l'apprentissage de la débauche, on lit :

Nos lecteurs ont pu apprécier les chroniques signées de M. Rodolphe Brunet, jeune Canadien-français établi à Paris.

Dans un très beau style, il nous donne fréquemment des nouvelles de ce "beau pays de France," et nous montre de temps à autre que si Paris est le cœur de la France, suivant une heureuse expression, il en est parfois aussi, suivant une non moins heureuse appellation, le ventre. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 423).

A propos du bal de l'Opéra, Rodolphe clamera son enthousiasme dans les termes suivants :

Le bal de l'Opéra est assurément une merveille inventée par le dieu Plaisir valsant avec la Mode — devant qui Monsieur Tout le Monde s'incline irrésistiblement. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XI, p. 790)

Puis, quand défilera dans les rues de Paris, sous un ciel nuageux, le scandaleux cortège qu'on a appelé *vachalcade*, il écrira :

Cependant, si le soleil n'a pas voulu rôtir les anges des chars personnifiant les rêves, la pluie n'est rien venue léser, et la grande vachalcade a passé en laissant un beau souvenir. — (*Le Monde Illustré*, Vol. XIV, p. 182).

[1] Le *Monde Illustré* pourrait-il nous dire à quelle troupe appartenaient les filles de théâtre qui ont été, l'an dernier, traduites en police correctionnelle, à Montréal, pour outrage à la morale publique ?

Au lendemain de cette " grande va-  
chalcade " organisée par des rapins et  
des filles de plaisir, l'Univers, dont la  
religion est moins douce que celle du  
Monde Illustré, disait :

Une exhibition où se trouvaient un cer-  
tain nombre de femmes, pour le moins à  
moitié nues, a interrompu hier la circulation  
dans tout un quartier de Paris. Sous prétexte  
d'art, on avait organisé un défilé de chars  
symboliques où c'était surtout le désordre  
intellectuel et moral qui était symbolisé. On  
s'était tout permis, même de représenter  
sainte Geneviève au milieu du monde de la  
débauche.

Cette note du grand journal catho-  
lique de Paris éclaire d'un jour peu fa-  
vorable les " anges " qui ont laissé un  
" beau souvenir " dans l'esprit de Ro-  
dolphe Brunet.

Dans un prochain article, j'exami-  
nerai la morale du Monde Illustré sur  
un autre terrain : celui de la critique  
littéraire.

J. F. D.

**L'ALLIANCE NATIONALE**  
**CORRESPONDANCE**

M. J. P. Tardivel,  
Directeur de la Vérité  
Chemin Ste-Foye,  
Québec.

Monsieur le Directeur,

Dans l'intérêt de la mutualité catho-  
lique en général, et particulièrement  
de l'Alliance Nationale, dont je suis un  
des membres les plus dévoués, je crois  
devoir vous donner quelques détails sur  
les agissements d'un certain nombre de  
membres très influents de l'Alliance  
Nationale, demeurant à Montréal.

En 1894, lors de la première Con-  
vention spéciale de l'Alliance Natio-  
nale, il a été question de l'établisse-  
ment d'une caisse centrale des malades,  
générale ou partielle. Les fondateurs de  
l'association, gens très honorables d'ail-  
leurs, mais dont un certain nombre  
n'étaient même pas membres partici-  
pants, réussirent à faire manquer le  
projet. C'était leur droit, parce que la  
constitution leur donnait le droit de  
faire partie du Conseil Général jusqu'  
après la première Convention régulière.  
A cette Convention spéciale de 1894,  
Monsieur le Secrétaire Général de-  
manda que l'article 32 fût amendé de  
façon à ce que les membres fondateurs  
fissent toujours partie du Conseil Gé-  
néral. Un délégué se leva alors et souleva  
une question d'ordre, à savoir, que la  
Convention n'avait même pas le droit  
de discuter cette question, parce que  
les avis des sessions spéciales du Con-  
seil Général convoqué par le Bureau  
Exécutif devaient mentionner les ques-  
tions qui feraient le sujet des délibé-  
rations de ces réunions, et que cette  
question n'avait pas été mentionnée  
dans l'avis officiel. Le président donna  
gain de cause au délégué qui fit l'ob-  
jection ci-dessus, tout en regrettant la  
position qu'avait prise ce délégué ; puis  
Monsieur le Président ajouta ces pa-  
roles : " J'espère, Messieurs, qu'à la pro-  
chaine Convention, nous réussirons à  
faire passer cet amendement. "

A la Convention de 1896, le Bureau  
Exécutif soumit de nouveau le projet  
ci-dessus mentionné, et la Convention

adopta l'amendement suivant à l'article  
32 des règlements de l'association :  
" Les fondateurs de la société font  
partie de droit du Conseil Général. "

Maintenant, est-il juste que les 103  
fondateurs de l'Alliance Nationale  
soient membres à vie du Conseil Gé-  
néral ? Je dis que non, et ce pour plu-  
sieurs raisons. D'abord, un grand nom-  
bre de ces membres fondateurs ne sont  
pas membres participants de cette as-  
sociation. En second lieu, parce qu'il  
n'est pas juste qu'un membre, fonda-  
teur ou non, représente au Conseil Gé-  
néral ses seuls intérêts ou ses seuls ca-  
prices, tandis qu'un délégué représente  
50 membres.

Aussi, qu'est-il arrivé à la dernière  
Convention qui a eu lieu ces jours  
passés ? Voici les faits, Monsieur le di-  
recteur, et je défie qui que ce soit de  
prouver le contraire.

Mercredi, le 17 du mois courant, se  
prenait le vote sur une question très  
importante : " la caisse centrale des  
malades ". Il y avait alors à la Con-  
vention 75 délégués, dont 41 ont voté  
contre le projet et 34 pour. Ce projet a  
donc été rejeté par la majorité des dé-  
légués présents. Comme cet amende-  
ment était la pièce de résistance de la  
Convention, un grand nombre de dé-  
légués partirent dans le courant de  
l'après-midi du 17, et durant la mati-  
née du 18. (Il ne faut pas oublier,  
Monsieur le directeur, que ces délégués  
siégeaient depuis trois jours, durée  
probable de la session du Conseil Gé-  
néral, telle qu'indiquée par les officiers  
au commencement de la Convention).  
Dans la soirée du 17, il fut proposé de  
reconsidérer la question de la caisse  
centrale des malades, mais ce vote ne  
fut pris que le lendemain après-midi,  
jeudi, le 18.

Pourquoi avoir tant tardé à prendre  
ce vote en reconsidération ? Je laisse la  
solution de ce problème à vos lecteurs.  
Quoi qu'il en soit, à deux heures et  
demie, jeudi après-midi, c'est-à-dire  
une demi-heure après l'ouverture de la  
séance, il n'y avait dans la salle des  
délibérations que 35 membres ayant  
droit de vote, tandis que le quorum  
des membres de la Convention était de  
53. Légalement ou non, (je n'ai pas à  
me prononcer sur la question), on étu-  
dia et adopta, clause par clause, un  
certain nombre d'amendements aux  
règlements. Pendant ce temps, on en-  
voja dans les différentes parties de la  
ville des messagers chargés d'aller  
chercher les fondateurs de l'association,  
et de les amener voter. Aussi, vers  
trois heures, nous vîmes une quinzaine  
de fondateurs faire irruption dans la  
salle tout d'un coup. Ces recrues, ajou-  
tées aux délégués qui, la veille, étaient  
en faveur de la caisse centrale des ma-  
lades, formèrent le quorum. Le vote  
fut pris, et la caisse centrale des ma-  
lades fut adoptée à l'unanimité : " E  
finita la comedia. "

J'ai une autre information à vous  
donner, Monsieur le directeur. Dans le  
bulletin mensuel de l'Alliance Natio-  
nale, numéro de mai 1898, à la page  
59, nous lisons ce qui suit : " En outre  
du but, de la satisfaction qui résulte  
d'avoir fait une bonne action, en outre  
de ces avantages, l'Alliance Nationale  
vous promet 1° Un revenu pour votre  
femme et votre famille, à votre décès ;  
3° Une annuité viagère durant votre  
vieillesse ; 3° L'éducation de vos enfants ;

4° Une dot pour vos filles, lors de leur  
mariage ; 5° Une avance pour vos fils,  
quand ils débiteront dans la vie. "

Quant au premier et au deuxième ar-  
ticles mentionnés dans cet entrefilet, je  
n'ai rien à dire. Pour ce qui est des  
trois derniers articles de l'écrit en ques-  
tion, à savoir que l'Alliance Nationale  
promet : A. L'éducation de nos enfants ;  
B. Une dot pour nos filles, lors de leur  
mariage ; C. Une avance pour nos fils  
quand ils débiteront dans la vie, je  
désirerais connaître les articles de la  
Constitution et des règlements qui ont  
permis aux officiers de l'Alliance Na-  
tionale de publier, dans leur bulletin  
mensuel et officiel, les promesses ci-  
dessus mentionnées, car cette question  
m'intéresse au plus haut point, vu que  
j'ai un garçon à faire instruire et que  
j'aurai bientôt, je l'espère, des filles à  
marier ; car, si cette assertion est vraie,  
je vais pouvoir compter sur l'Alliance  
Nationale pour faire honneur à mes  
obligations de père de famille !

Ces promesses sont ridicules, n'est-ce  
pas ? Je vous le demande, pourquoi ces  
messieurs nous promettent-ils plus de  
beurre que de pain ? Il est évident qu'  
aucune association, fondée sur le même  
système que l'Alliance Nationale, ne  
peut tenir les promesses ci-dessus men-  
tionnées.

Si j'ai fait ces remarques, Monsieur  
le directeur, c'est dans l'intérêt de la  
nationalité canadienne-française en  
général et de la mutualité catholique  
en particulier, car je suis d'opinion que  
l'une des causes de la défiance de nos  
populations rurales à l'égard de nos  
associations de bienfaisance catholiques  
et nationales, se trouve dans le fait  
que ces associations ont, très souvent,  
fait plus de promesses qu'elles n'en ont  
tenu.

Si les assertions de la présente cor-  
respondance sont niées, la preuve ne  
se fera certainement pas attendre.

Vous remerciant de l'hospitalité de  
vos colonnes, j'ai l'honneur d'être,  
Monsieur le directeur, avec la plus  
haute considération,

" UN MEMBRE DE  
L'ALLIANCE NATIONALE "

Québec, le 19 août 1898.

**Une publication nationale**

La prochaine livraison de l'Ensei-  
gnement primaire paraîtra au commen-  
cement de septembre. Ce sera un nu-  
méro de luxe à l'occasion des fêtes du  
monument Champlain. 3 gravures  
hors texte : Monument Champlain,  
portrait de feu Mgr Lafleche, portrait  
de feu sir J. A. Chapleau, et plusieurs  
illustrations dans le texte. Nombreux  
articles écrits spécialement pour la  
revue pédagogique ; une partie prati-  
que considérable préparée pour nos  
écoles canadiennes ; plusieurs variétés  
récitations et instructions. Dans cette  
même livraison, paraîtra la Conférence  
de M. l'abbé Th. G. Rouleau, à Hali-  
fax, (c'est un travail inédit), ainsi que  
la liste officielle des aspirants au  
brevet d'enseignement qui ont obtenu  
un diplôme à la récente réunion du  
Bureau Central.

Les livraisons subséquentes ne seront  
pas moins attrayantes. Afin de donner

à cette publication le plus de valeur  
possible, son directeur s'est assuré le  
concours de M. l'abbé H. R. Casgrain,  
auteur d'un Pèlerinage au pays d'Évan-  
gélisme, qui fournira chaque mois un  
travail historique inédit, accompagné  
de gravures fort rares, inconnues au  
Canada et provenant, partie de la Ga-  
lerie de Versailles, partie des grandes  
familles de France avec lesquelles M.  
l'abbé Casgrain est en relations. Dans  
la livraison d'octobre l'Enseignement  
primaire donnera à ses lecteurs la pre-  
mière étude de M. l'abbé Casgrain, in-  
titulée : Château de Charles d'Aulnay,  
Gouverneur de Port Royal, Acadie, (Nou-  
velle Ecosse). Ce château, qui porte au-  
jourd'hui le nom de Cuissy, est situé  
dans l'Orléannais. Subséquemment pa-  
raîtront : Le marquis de Denonville, gou-  
verneur de la Nouvelle-France (1685-  
1689) et la marquise de Denonville (ac-  
compagné de portraits inédits) ; La  
marquise de Frontenac — Femme de  
l'ancien Gouverneur de la Nouvelle-  
France, avec un portrait reproduit d'un  
tableau de la Galerie de Versailles, etc.  
Rien n'est donc épargné pour faire de  
l'Enseignement primaire une revue il-  
lustrée de l'Ecole et de la Famille di-  
gne de notre province. A chacun d'en-  
courager cette entreprise. Le tirage est  
limité : ceux qui désirent s'assurer la  
collection complète de la prochaine  
année de publication, doivent s'abon-  
ner maintenant : Une piastre par année  
seulement, payable d'avance : Adresse :  
l'Enseignement primaire, Québec.

Pour Québec (expédition par la  
poste) \$1.25. on peut aussi s'abonner  
au bureau de l'Enseignement primaire,  
1, rue Port-Dauphin, en face de l'Ar-  
chevêché.

**REVUE DU MONDE INVISIBLE**

Sommaire du 15 août 1898

Le spiritisme et le monde occulte. Mgr E.  
Méric, Docteur en théologie, Docteur en phi-  
losophie et lettres. Profes. à la Sorbonne ;  
Que signifie le mot : mystique (suite et fin),  
R. P. Aug. Poulain, S. J. ; Les marques des  
sorciers, Dr Surbled ; Souvenirs d'un méde-  
cin magnétiseur, Dr Demaiche ; L'occul-  
tisme autrefois et aujourd'hui (suite), L.  
Dasté, ingénieur ; Un mot sur les effleuves,  
Mgr Méric ; Variétés : Les miroirs magi-  
ques. — Le Nil artificiel. — Mystifications  
nombreuses. — Perles occultistes ; Causerie  
littéraire, Antonini. Profes. à l'Institut ca-  
tholique de Paris ; Revue de la presse, Dr  
Surbled ; Tribune de nos lecteurs.

**LE NATURALISTE CANADIEN**

Sommaire du numéro d'août 1898

Un spectacle féerique à Québec ; L'abbé  
Provancher (Suite) ; Excursion en Égypte  
(E. Gasmault) ; La décapitation chez les in-  
sectes ; Notre flore septentrionale ; Les Lon-  
gicornes à Montréal ; Publications reçues.

**AUX RETARDATAIRES**

Prière instante à ceux de nos sous-  
cripteurs qui reçoivent des factures  
d'abonnement de les acquitter sans  
délai.

## LE REQUIEM DE MOZART

C'était au commencement de l'année 1791, Mozart était dans toute la force de son talent. Gluck et Haydn vivaient encore et cependant Mozart n'avaient plus que des admirateurs : ces deux grands hommes, justes appréciateurs de son génie, se plaisaient eux-mêmes à répéter qu'il n'avait pas de rivaux. Malheureusement, sa santé s'était profondément altérée. La douce mélancolie qui formait le fond de son caractère et qui donne un charme indicible à ses moindres œuvres, se changeait en une tristesse de plus en plus profonde. Un jour à Salzbourg, où il était venu respirer l'air natal, on lui annonça qu'un étranger demandait à le voir. Il le fit entrer. C'était un homme d'une haute taille, de l'air le plus distingué, vêtu de noir. Il commença à adresser au grand artiste quelques félicitations sur le génie éminent dont il avait donné tant de preuves et ajouta qu'une famille considérable l'avait chargé de lui demander s'il ne voudrait pas composer pour elle une messe de *Requiem*, qu'elle désirait vivement faire exécuter à un anniversaire intéressant particulièrement.—Oh ! répondit Mozart, j'ai toujours été fortement frappé de la sublimité de l'office des morts et j'ai eu souvent l'idée de composer une messe. Des occupations importantes ne m'ont pas permis de réaliser ce désir. Les médecins m'ont forcé de demander à la cour un congé de deux mois. Je les emploierai bien volontiers à ce travail. Si ce délai vous convient, indiquez-moi à qui je devrai envoyer mon manuscrit. — C'est inutile, répondit l'étranger. Je reviendrai un peu avant cette époque. Voici cependant, comme prix de cette œuvre, deux cents ducats que je suis chargé de vous remettre.

L'inconnu s'était retiré. A la vue de ces deux cents ducats (environ 2,400 francs) Mozart demeura un instant pensif. Malgré sa célébrité, quoique maître de chapelle de l'empereur d'Allemagne, jamais peut-être il n'avait possédé une somme aussi considérable. Mozart regardait cet argent avec une préoccupation visible. Enfin, il ne put s'empêcher de crier : Ah ! que je dois un bon cierge à mon bienheureux patron, saint Wolfgang ! Lorsque je suis parti de Vienne, la caisse de Sa Majesté impériale était à sec. Le trésorier me l'a positivement affirmé. J'ai donc été obligé de partir sans toucher les six mois de gage qui m'étaient dus et à peu près sans argent. Grâce à cette commande imprévue, me voici largement en fonds pour mes deux mois de congé !... Mais j'y pense, j'ai oublié de demander à ce seigneur quel était le prince pour qui j'allais travailler, car c'était certainement un prince, pour payer si généreusement. Un banquier n'aurait pas payé à l'avance, et sans doute il aurait marchandé.

Le soir même, une masse de papier réglé s'empilait à côté du clavecin du grand artiste.

D'admirables mélodies naissaient sous les doigts de l'incomparable musicien ; mais lorsqu'il les comparait aux paroles auxquelles elles devaient s'adapter, il était vivement frappé de leur infériorité et chiffonnait sans pitié le papier où il les avait écrites. Les

deux mois allaient expirer, et Mozart avait à peine accompli la moitié de sa tâche. Un matin, l'inconnu revint. Mozart fort embarrassé, lui avoua que l'ouvrage était loin d'être terminé. Il cherchait à excuser son retard sur l'état de sa santé réellement empiré, ce qui l'avait forcé à demander un nouveau congé qu'il venait en effet d'obtenir. — Permettez-moi, interrompit l'étranger, de vous dire, que ce n'est point là le véritable motif. Seul vous pouvez n'être point satisfait de votre ouvrage. Serait-il indiscret de vous prier de me donner une idée des morceaux dont vous êtes le moins content ? — Mozart se met au piano, et presque à chaque instant l'inconnu s'écriait : " Oh ! que c'est beau ! que c'est beau ! Au surplus, ajouta-t-il, je venais vous dire que diverses circonstances ont obligé d'ajourner l'époque où cet ouvrage doit être exécuté. Je reviendrai seulement dans deux mois. Cependant vous avez tellement dépassé notre attente que nous devons un dédommagement pour un travail si supérieur à ce qu'il nous était permis d'attendre. Il déposa sur le clavecin de l'artiste stupéfait trois cents ducats et sortit avant que Mozart eût même songé à lui demander son nom. Dès qu'il eut un peu recouvré ses esprits, il voulut courir après lui, mais il ne put le retrouver ni le rejoindre. Cette espèce de mystère préoccupa vivement le grand artiste, dont la tête n'était guère moins malade que le corps. Aussi continua-t-il son travail au milieu des accès de fièvre brûlante, avec une ardeur qui tenait presque du délire. A peine l'interrompait-il la nuit quand la lassitude lui faisait éprouver quelques instants de repos. Encore, au milieu d'un sommeil agité, il s'écriait souvent et saisissait son papier pour ne point perdre le souvenir d'une phrase.

Un mois à peine s'était écoulé, lorsque l'inconnu reparut pour la troisième fois. Mozart surpris lui dit : Vous m'avez donné encore un mois ! — Aussi je ne viens pas chercher votre manuscrit, mais vous demander si dans sept semaines à partir d'aujourd'hui il pourra être prêt, car huit jours après il devra être exécuté. — Certainement, dit Mozart, et, avant qu'il eût pu ajouter un seul mot, l'étranger était parti ayant déposé sur le clavecin, sans que l'artiste l'eût immédiatement remarquée, une bourse de quatre cents ducats.

La visite si inattendue du mystérieux inconnu avait plongé Mozart dans une stupeur qui se prolongea longtemps après sa sortie. Tout à coup, comme s'il se fût réveillé d'un profond sommeil, joignant les mains et tombant à genoux, il s'écria : " Oui, oui, c'est cela ! Dans sept semaines, je serai mort !... Ce n'est point un homme, c'est un messager que Dieu m'envoie, pour m'annoncer, dans son infinie miséricorde, le jour où je dois me tenir prêt à paraître devant lui ! " Se relevant alors et voyant, posée sur le clavecin, la bourse que, dans son trouble, il n'avait point encore aperçue, il ajouta : " Oui !... voilà de l'argent qu'il m'envoie pour les frais de ma sépulture ", et après un moment de réflexions, il se dit : Serait-ce pour moi que j'ai travaillé ?... Est-ce à mes propres funérailles que ce *Requiem* doit être exé-

cuté ?... Ah ! bénissons la sainte volonté de Dieu ! "

Quoi que pussent lui dire ses amis, rien ne put le distraire de cette pensée. Il n'en fut que plus empressé de terminer ce sublime ouvrage. Ce fut l'emploi unique de tous les instants que lui laissaient les brûlantes ardeurs de la fièvre qui le dévorait ; ce fut sa seule préoccupation après le temps qu'il consacrait à remplir ses devoirs religieux en vue de sa fin prochaine. Il les accomplissait à la grande édification de tous avec la ferveur d'un homme, qui, ayant toujours vécu en bon chrétien, se prépare à quitter la vie. Trois semaines avant le terme fixé, le *Requiem* était fini, mais, malgré l'admiration enthousiaste que lui témoignaient ses amis chaque fois qu'il consentit à leur faire entendre quelques morceaux, il le revoyait sans cesse, corrigeant toujours. On rapporte que, presque au dernier moment, dans une nuit d'insomnie, comme saisi d'une espèce d'accès de délire, il refit telle qu'on la connaît aujourd'hui, la fameuse strophe : *Tuba mirum spargens sonum*, qui produit un effet si prodigieux toutes les fois qu'on exécute ce *Requiem*.

La veille du jour fixé, il fit emporter tous ses cahiers, pour ne plus s'occuper que de Dieu. Il éprouvait cependant un calme, un bien-être qui renoua l'espérance à ses amis. La fièvre avait disparu, les forces semblaient lui revenir. Seul, il persistait à dire contre le sentiment unanime qu'il mourrait le lendemain, à moins que l'étranger mystérieux ne revint. Il n'éprouvait pourtant aucun de ces troubles si fréquents depuis le commencement de sa maladie, et il répondait avec la plus grande présence d'esprit à toutes les questions qui lui étaient adressées. Il passa la plus grande partie de la journée à s'entretenir avec son confesseur et à prier, serrant contre son cœur et sur ses lèvres un crucifix que sa mère lui avait donné, lorsqu'il était encore enfant, et pour lequel il avait toujours conservé la plus grande vénération. Son confesseur, quoiqu'il partageât l'espérance, la conviction pourrions-nous dire, de tous, ne le quitta que le soir, l'ayant vu s'endormir d'un véritable sommeil d'enfant, tenant toujours son crucifix dans ses mains.

Le lendemain, quoique la journée de la veille eût presque dissipé toutes les inquiétudes, les nombreux amis de Mozart épiaient, anxieux, l'arrivée du mystérieux inconnu qu'ils attendaient de minute en minute. Hélas ! il ne revint pas... et huit jours après, à la cathédrale de Salzbourg, au milieu d'une affluence immense et profondément sympathique, on exécutait le *Requiem* de Mozart pour les funérailles de l'incomparable musicien.

M. de R.

### Curieuse ordonnance

Un paysan. — Voilà, docteur ; hier, j'ai été je ne sais plus où, ça m'a pris, j'ignore de quelle façon, et, à présent, je me sens je ne saurais pas vous dire comment.

Le médecin. — Eh bien ! alors mon brave homme, allez chez un pharmacien ; vous achèterez je ne sais pas quoi, vous le prendrez je ne puis vous dire combien de fois par jour, et avec ça vous serez guéri je ne sais pas quand.

## Pourquoi je ne suis pas Franc-Maçon

Nous lisons dans la *Semaine de Reims* :

M. Duquénois, rédacteur en chef du *Journal des Ardennes*, ne peut-être classé parmi les catholiques : la preuve en est qu'il a été l'objet des avances des Loges de Francs-Maçons, et que, à divers reprises, il a été sollicité de s'affilier à la Société. L'*Avenir* de Reims avait cru pouvoir citer M. Duquénois, sinon comme Franc-Maçon, du moins comme sympathique à la Franc-Maçonnerie. Notre confrère a reçu une très intéressante réponse, dans laquelle M. Duquénois énumère les motifs qui l'empêchent de répondre aux instances qui lui sont faites :

" 1° Parce que, dit-il, je n'aime pas jouer Guignol, et que mon esprit, trop indépendant, n'est pas frappé par la " sublimité " des cérémonies d'initiation et les " symboles " des habits panchés.

" 2° Parce que je suis bon Français, et qu'il m'est impossible d'admettre qu'une Société internationale puisse à la fois travailler au bien du pays et favoriser, défendre, protéger ses adeptes étrangers.

" 3° Parce que je suis républicain, et que je définis la République le gouvernement des hommes libres et non la propriété d'une coterie.

" 4° Parce que la Maçonnerie fait un tort considérable à la forme républicaine par la mauvaise foi voulue de ses polémiques ; parce qu'elle fait des promesses de fortune et de bonheur qui ne peuvent pas être réalisées ; parce qu'elle poursuit de ses accusations calomnieuses les meilleurs Français.

" 5° Enfin, parce qu'elle est une Société de secours mutuels contre les chutes politiques, qui place dans de grasses sinécures, créées exprès, tous les rebuts électoraux ; une agence de favoritisme qui tend à faire augmenter indéfiniment le nombre des rentiers du budget aux dépens des seuls Français qui travaillent. "

### BISMARCK ET SON MEDECIN

Un jour, aux eaux de Karlsbad en Bohême, le chancelier de fer, se trouvant indisposé, fit appeler le fameux docteur Schweningen.

Celui-ci l'interrogea minutieusement, si minutieusement que le prince, impatienté, lui dit brutalement : " Ne questionnez donc pas tant ! "

Schweningen, sans sourciller, lui répondit tranquillement : " Je suis à vos ordres, mon prince ; cependant, si vous désirez vous faire traiter sans être questionné, faites appeler un vétérinaire, qui a l'habitude de traiter de cette façon. "

Bismarck, comme l'on dit, en devint " bleu ". Il dut se retenir pour ne pas sauter à la gorge de l'impertinent. Pourtant il se calma, puis dit au docteur :

— Eh bien, questionnez-moi, mais j'espère que vous vous montrerez un aussi habile médecin que vous êtes un grossier personnage.

Ainsi débuta leur amitié.